

L'ORÉAL LIBRAMONT

fait appel à Mensura pour la santé de ses collaborateurs

Parce que vous le valez bien », tel est le slogan publicitaire bien connu avec lequel L'Oréal, le fabricant renommé de produits de beauté et de soins, place ses clients sur un piédestal. Ce slogan pourrait également faire référence à l'attention que le site de production de Libramont porte à la sécurité et à la santé de ses collaborateurs. L'évolution rapide des processus de production et des produits génère de nouveaux risques. Pour garantir le bien-être des quelque 400 collaborateurs, un médecin du travail en entreprise de Mensura est un maillon incontournable.



« La bonne relation entre la direction, le médecin du travail en entreprise et les délégués syndicaux est un grand plus. »

Etienne Genin, Directeur de L'Oréal

Défi

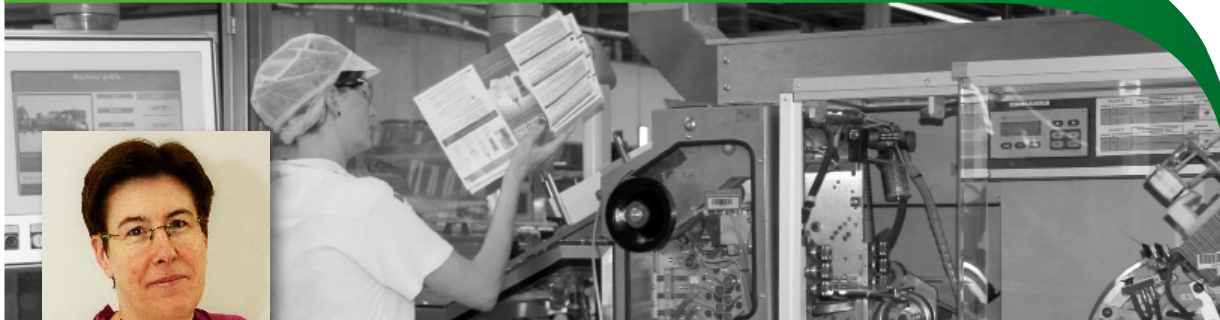
- > Mettre les collaborateurs au travail de manière responsable

Solution

- > Jour fixe de consultation
- > Collaboration étroite avec le service interne de prévention et de protection au travail
- > Rapports par départements
- > Encadrement médical lors de la reprise du travail

Avantages

- > Médecin du travail en entreprise aisément accessible
- > Relation de confiance toute l'année



Gretel Schrijvers, médecin du travail

Le site belge de L'Oréal à Libramont occupe une position de pionnier au sein du groupe : il teste régulièrement de nouveaux processus et machines. Ce rôle, le site le doit à son bon niveau de prestations et à l'attention qu'il porte à la sécurité et à la santé de ses collaborateurs.

Du fait qu'elle a un service interne de prévention et de protection très étendu, L'Oréal n'a guère recours à des spécialistes externes. Exception à cette règle : la collaboration intensive et capitale entre le service du personnel et un médecin du travail en entreprise. Dans ce cadre, L'Oréal à Libramont fait appel depuis des années à Mensura. « Je suis sur place un jour par semaine » explique Gretel Schrijvers, médecin du travail et responsable régional pour la Wallonie. « Chaque jeudi, les collaborateurs viennent pour une visite médicale, des problèmes à discuter ou une consultation spontanée, par exemple pour faire adapter des chaussures de sécurité ou m'informer d'un problème médical. »

Moins de problèmes musculaires et articulaires

L'Oréal est très attentive au bien-être de ses collaborateurs et cette démarche porte ses fruits, selon Gretel Schrijvers. « Les progrès réalisés par l'entreprise en matière d'ergonomie sont remarquables. Les lignes de production sont régulièrement adaptées pour réduire le nombre de manipulations et donc les contraintes. Les problèmes musculaires et articulaires ont par conséquent fortement diminué. » C'est principalement le service interne qui s'occupe de la sécurité, mais un soutien médical permet de notamment tester les effets d'agents chimiques. « Les résultats alarmants sont rares : le fruit d'une bonne prévention. »

Faciliter la reprise du travail

Des examens ont régulièrement lieu en cas de reprise du travail. Gretel Schrijvers : « Supposons qu'une personne qui a un problème de dos reprend le travail. Nous vérifions si et comment son travail peut être temporairement adapté. A condition que ce soit faisable dans la pratique, on peut lui proposer un poste sur une ligne de production moins contraignante ou une fonction administrative.

Offrir les meilleures conditions possibles, telle est la priorité. Dans le cas contraire, la personne ne peut reprendre le travail. Mais il s'agit là aussi d'une issue utile pour la planification et l'organisation. »

Rapport par département

Chaque département reçoit régulièrement la visite du médecin du travail en entreprise, d'un délégué syndical et du responsable du département. « Nous examinons toutes les facettes du poste de travail susceptibles d'impacter la santé physique ou mentale. J'établis ensuite un rapport, avec des photos. Durant le comité pour la prévention et la protection au travail, ce rapport est discuté et un plan d'action est élaboré. Le responsable du département reçoit le rapport à l'avance. Une méthode intelligente, car elle permet de résoudre de nombreux aspects avant qu'ils soient discutés lors du comité. »

Médecin traitant en entreprise

Gretel Schrijvers : « Les collaborateurs me considèrent un peu comme le médecin traitant de l'entreprise. Certains évoquent même ouvertement leur contexte familial durant une consultation, ça en dit long. En tant que médecin, je fais aussi de la gestion du stress. Il arrive que les collaborateurs éprouvent des difficultés face à certains changements, comme le remplacement des chariots élévateurs par des robots qui circulent seuls. Je suis là pour les écouter et si possible, les rassurer. »

Un précieux trio

Etienne Genin, Directeur de L'Oréal : « Le médecin du travail en entreprise est aisément accessible pour nos collaborateurs. De plus, le moment de contact fixe est pratique. Les bonnes relations entre la direction, le médecin du travail et les délégués syndicaux sont aussi un grand « plus ». En tant que médecin du travail en entreprise, Gretel joue un rôle neutre et prête une oreille attentive à nos collaborateurs. Toutes les parties en sont bien conscientes et la santé et la sécurité font donc l'objet de toute l'attention qu'elles requièrent. Une démarche qui porte ses fruits. »